

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2026

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4
1^{er} étage, bureau 1.39

Monsieur le Leader parlementaire,

Le 11 février dernier, la députée de Bourassa-Sauvé inscrivait au feuilleton une question sur la prise en compte par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale des impacts de la politique actuelle en matière de sélection et de priorisation des travailleurs étrangers sur la disponibilité de la main-d'œuvre. La question porte également sur les mesures mises en place pour assurer le maintien en emploi des travailleurs essentiels déjà intégrés au marché du travail.

Tout d'abord, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale publie chaque année l'État d'équilibre du marché du travail ainsi que les Diagnostics de court et de moyens termes des professions en fonction de la Classification nationale des professions. Ces diagnostics prennent en compte les changements anticipés à la démographie, notamment ceux qui découlent des changements liés à la planification du Québec en matière d'immigration. Ces diagnostics sont ensuite utilisés notamment par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration dans le cadre du Programme de sélection des travailleurs qualifiés ainsi que pour l'élaboration de la liste des professions admissible au traitement simplifié dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires.

Il est important de souligner que le marché du travail s'est complètement transformé au cours des dernières années. Si en 2021, on parlait de pénurie de main-d'œuvre généralisée, aujourd'hui on parle davantage de rareté de main-d'œuvre dans certains secteurs. C'est pourquoi nous adaptons nos mesures de soutien et d'accompagnement à cette nouvelle réalité afin de continuer de répondre aux besoins de main-d'œuvre à travers le Québec.

L'immigration n'est pas la seule réponse à la rareté de main-d'œuvre. L'augmentation de la productivité de nos entreprises et le développement des compétences sont des solutions sur lesquelles il faut miser.

C'est la raison pour laquelle, j'ai récemment annoncé le lancement du programme Productivité-Compétences, doté d'une enveloppe de 55 M\$ sur deux ans, dont l'objectif est de développer les compétences de la main-d'œuvre déjà sur le marché du travail, soutenir les gestionnaires dans leur virage numérique et dans l'optimisation des processus.

Je tiens donc à rassurer ma collègue que nous mettons tout en œuvre afin de continuer de répondre aux défis d'aujourd'hui et nous continuerons d'agir pour favoriser un meilleur équilibre sur le marché du travail.

Veillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, mes plus sincères salutations.

La ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Déry', enclosed within a large, hand-drawn oval. The signature is stylized and somewhat cursive.

Pascale Déry